

Le temps des voeux

Quand la page de janvier est tournée, est-il fini le temps des vœux ? Le temps où l'on souhaitait bonheur, réussite, satisfactions en tout genre... sans modération. Il faudra encore attendre un an pour faire le point sur leur réalisation ou sur la vanité des promesses et relancer la machine à les produire ?

Commencerait celui de l'attente ? Ou bien celui de l'action sans tarder pour mettre en place les conditions de leur réalisation ? Car ils sont nombreux cette année encore. Sans craindre un catalogue à la Prévert, je citerai sans ordre : l'inscription dans les droits de l'enfant du droit à la rêverie et au jeu ; la suppression du principe de précaution ; redonner sa place au verbe être détrôné par le verbe avoir ; réinscrire l'actualité dans l'histoire et remédier au culte de l'urgence ; revaloriser radicalement les métiers de la première enfance ; remettre les enjeux comptables au service de la clinique et de l'humain ; donner toute sa place à la génération suivante pour lui permettre de se mêler des affaires du monde de demain ; transformer les modes d'enseignement pour donner à l'élève une position active et faire toute leur place utile aux nouvelles technologies ; donner le goût de la surprise et du nouveau... Illusions infantiles que tout cela ? Négligence du principe de réalité ?

Pourquoi faudrait-il attendre encore un an ? Le succès dans toutes ces entreprises n'est évidemment jamais garanti. La seule hypothèse qui se vérifie à coup sûr est l'échec, faute de s'être donné les moyens d'un changement. Il n'est pas nécessaire d'être enfant pour croire au Père Noël. Il n'est pas besoin de dormir pour rêver. Il est en tout cas un vœu sur lequel toutes et tous ne pourront qu'être d'accord : longue vie à *Carnet Psy* !